



## Conseil de quartier Grange-aux-Belles Terrage

RENCONTRE PUBLIQUE DU 27 MAI 2021

---

Après plusieurs mois de pause due à la période de réserve électorale et à la situation sanitaire, une rencontre publique du Conseil de quartier Grange-aux-Belles Terrage s'est tenue jeudi 27 mai sur la place Robert Desnos dans le cadre de la démarche de renouvellement du Conseil de quartier. Une soixantaine de participants étaient présents.

La rencontre était animée par le pôle Démocratie locale de la Mairie du 10<sup>e</sup> et l'association Citizenship. Étaient présents Thomas Watanabe-Vermorel, élu référent du conseil de quartier, adjoint à la Maire du 10<sup>e</sup> ainsi que Raphaël Bonnier, adjoint à la Maire du 10<sup>e</sup>, délégué à Participation citoyenne et au Débat public.

La réunion s'est déroulée en trois phases. Dans un premier temps, Raphaël Bonnier a accueilli les participants en plénière et les a brièvement introduits aux principes et objectifs des rencontres du Conseil de quartier : informer sur la vie locale ; permettre les échanges entre habitants, commerçants, acteurs associatifs et élus ; réfléchir à des projets d'intérêt local et pouvoir les mettre en œuvre avec le soutien du pôle Démocratie locale et des élus référents.

Après avoir présenté la démarche de renouvellement en cours du Conseil de quartier, Raphaël Bonnier a rappelé le rôle double d'un conseil de quartier :

- être la « voix du quartier » : faire remonter à la Mairie un certain nombre d'enjeux, de constats, de questions permettant aux élus de les prendre en compte dans la définition des politiques publiques et des actions municipales, et aussi recueillir les avis, besoins et suggestions des habitants ;
- être une instance permettant aux citoyens d'agir directement et de porter eux-mêmes des projets concrets d'animation et d'amélioration du cadre de vie dans leur quartier.

Thomas Watanabe-Vermorel a rappelé le rôle de l'élu référent du quartier : être un interlocuteur et un relai des problématiques du quartier au sein de la majorité. Il a également souligné l'importance de l'intelligence collective.

Dans un second temps, les participants ont été invités à débattre sur six tables thématiques, définies par un ordre du jour participatif élaboré quelques semaines auparavant. Les six thèmes ainsi retenus étaient : Tranquillité publique et vie nocturne – Bien-être et vivre-ensemble – Propreté et Zéro Déchet – Mobilités – Solidarité – Jeunesse.

Durant cinquante minutes, les participants ont échangé par groupes (7 à 15 personnes) sur ces sujets. Plusieurs « intervenants-ressources » (élus, associations, services techniques) étaient présents afin d'écouter et d'apporter des éclairages aux participants.

Enfin, le dernier temps de la rencontre consistait en une restitution des discussions de groupes et un temps de libre parole et de déambulation sur la place où étaient exposés les projets et événements du quartier.

**Voici le compte-rendu synthétique des échanges par groupes et en plénière. Merci à tous les habitants, commerçants et acteurs associatifs présents.**

## Table thématique : **TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET VIE NOCTURNE**

---

**Intervenants ressources** : Philomène Juillet, Conseillère d'arrondissement déléguée à la Prévention, à la Sécurité, à la Police municipale et à la Vie nocturne / Nathalie Motard, cheffe de la mission prévention du commissariat central du 10<sup>e</sup>.

### **Constats**

- Nuisances sonores causées par le bar le Generator
- Épanchements d'urine des clients de la Cantine Fabien.
- Présence de trafiquants de drogue place Robert Desnos
- Sentiment d'insécurité lié à la présence de toxicomanes dans le passage entre la place Albert Camus et la rue de la Grange-aux-Belles
- Impression partagée par les habitants présents que la prise en charge de toutes les situations par la police est très compliquée. On note un double sentiment : le commissariat est débordé et n'est pas en mesure de répondre à tous les signalements / les appels sont parfois « pris à la légère » par les agents.
- Le TEP de la Grange-aux-Belles est occupé la nuit
- La circulation automobile dans le quartier créé un sentiment partagé de mise en danger des piétons et particulièrement des enfants sur l'avenue Claude Vellefaux et dans la Grange-aux-Belles à cause du passage des deux roues.

### **Questions/demandes à la Mairie**

- Organiser des mises à l'abri
- Réfléchir aux changements d'aménagement de l'espace public
- Qui fait quoi en matière de sécurité aujourd'hui ? Rôle de la Ville (DPSP) et celui de la police nationale ?

### **Propositions d'actions citoyennes**

- Organiser une réunion transversale solidarité/sécurité/habitants
- Faire des points réguliers sur l'évolution de la situation avec les élus et la police.
- Rechercher des solutions collaboratives entre Mairie, police et habitants

## Table thématique : **BIEN-ÊTRE ET VIVRE-ENSEMBLE**

---

**Intervenants ressources :** Elie Joussellin, Adjoint à la Maire du 10<sup>e</sup> délégué au Logement, aux relations avec les bailleurs, à la Lutte contre la spéculation immobilière, à la Mémoire et au Monde combattant / Alix Guibout, Paris Habitat/ Mathie Espargilière, cheffe de projet politique de la Ville dans le 10<sup>e</sup> arrondissement.

### **Constats**

- Le quartier fait l'objet de nombreux usages (sport sur la voie publique, jeux d'enfants de manière sécurisée, lieu de transit avec une circulation importante, usage convivial du quartier, via des fêtes ou des vides-greniers notamment).
- Faible mixité sociale : les participants ont le sentiment d'un appauvrissement de la mixité sociale et les populations qui fréquentent le quartier ne se mélangent pas assez. Cela est évident aussi dans la manière dont l'espace public est occupé : l'occupation sociale varie selon les zones et certains immeubles deviennent exclusivement des « immeubles sociaux ».
- La configuration des lieux ne donne pas envie aux habitants de s'installer : à titre d'exemple, si avant l'installation des tentes, les habitants organisaient des « dimanches à la campagne », maintenant la configuration de l'espace ne donne pas envie de s'installer sur le sol pour faire des pique-niques.
- L'état de propreté et l'entretien de la chaussée sur la rue Louis Blanc et place Robert Desnos participent à rendre l'espace public peu attrayant
- Le quartier est « aimé » et compte sur un tissu associatif fort toutefois il n'y a pas assez d'aménités pour organiser des activités : l'espace convivial « la crique » a été remplacé par un espace canin ; manquent des coins avec des tables longues pour pouvoir discuter et il faut penser aux nouveaux usages de l'espace introduit par la pandémie. Des cours de boxe et de fitness sont organisés régulièrement mais les personnes de la Grange-aux-Belles n'utilisent pas les espaces de *street workout*, les parents notamment restent au sein de la Grange-aux-Belles. Du côté de Terrage il y a beaucoup d'activités.
- Les habitants partagent un sentiment d'apaisement du quartier lié à une réduction de la violence et à une diminution du nombre de personnes sans abri.
- Des agressions ont lieu sur la partie entre la station essence, la place du Colonel Fabien et le magasin Picard.

### **Questions/demandes à la Mairie**

- Repenser les panneaux d'affichage du Conseil de quartier et de la Mairie
- Aménager la place Robert Desnos pour l'été avec un bar ambulant et rafraichissant (sans alcool), des chaises longues, des livres, des jeux partagés.
- Créer des espaces urbains de convivialité
- Redynamiser et redéfinir les missions des associations Club Tournesol et Robert Desnos et les faire connaître
- Réinstaller les tables de ping-pong sur l'esplanade de la Grange-aux-Belles
- Installer des caméras dans certains immeubles

## **Propositions d'actions citoyennes**

- Réunir les résidents pour aménager et végétaliser les pieds d'arbres de la Grange-aux-Belles, les encadrer avec une association ou déléguer l'entretien.
- Reprendre les fêtes, les espaces d'échange
- Construire un jardin partagé dans l'impasse Boutron.

## Table thématique : **PROPRETÉ ET ZÉRO DÉCHET**

---

**Intervenante ressource :** Léa Vasa, Conseillère de Paris, déléguée dans le 10<sup>e</sup> à la Propreté, à la Stratégie Zéro Déchet et à l'Économie Circulaire

### **Constats**

- Présence de pigeons et de nourrisseurs
- La présence d'usagers de drogues sous la voûte de la Cantine Fabien entraîne une dégradation de l'état de propreté du lieu.
- Les participants soulignent un problème dans la gestion des déchets :
  - Jets par les fenêtres et abandon de déchets divers dans l'espace public (mégots, canettes, bouteilles), notamment sur le Canal St Martin
  - Dépôts de sacs poubelles au pied des corbeilles de rue et devant le local poubelles du 5 rue Louis Blanc
  - Dépôts sauvages d'encombrants.
- La présence de personnes consommant de l'alcool devant le Franprix entraîne une dégradation de l'état de propreté des lieux.
- Les participants partagent un sentiment d'insécurité dans les locaux poubelles des bailleurs. Pour cette raison, certaines personnes évitent d'y aller.
- Il y a de nombreux épanchements d'urine devant l'espace Farabi liés à la présence de consommateurs d'alcools. Cela entraîne également des situations de harcèlement de rue.
- Les participants ont le sentiment que l'activité du Point Éphémère crée beaucoup de déchets sur l'espace public. L'endroit est très régulièrement tagué.
- Les participants constatent qu'il y a beaucoup de déjections canines dans le quartier.
- Les nouvelles jardinières de la rue Louis Blanc (entre la place du Colonel Fabien et le quai de Jemmapes) sont utilisées par les chiens, ce qui abîme les plantations et disperse les copeaux sur les voies.

- L'entretien des pieds d'arbres n'est pas considéré comme satisfaisant par les participants qui souhaitent conserver des herbes sauvages aux pieds des arbres (voire en semer de plus jolies) et améliorer leur entretien.
- Il y a beaucoup de feuilles mortes en automne malgré le balayage des services de propreté.
- Les bancs le long du Canal St-Martin sont dégradés.
- Territoire Zéro Déchet à la Grange-aux-Belles: pour que l'opération fonctionne, il est important pour les participants d'y être associés. De manière générale, les bailleurs et les associations de locataires doivent être associés à la démarche. Il y a chez les participants une volonté que le sujet de la propreté soit porté par tous (habitants, associations, mairie, acteurs locaux...)

### **Questions/demandes à la Mairie**

- Étude sur la possibilité d'installer un pigeonnier
- Programmer une opération de nettoyage inter services avec prise en charge sociale sous la voûte de la cantine Fabien et sous le métro Jaurès
- Installer des Trilibs (points d'apports volontaires d'ordures ménagères)
- Ajouter des corbeilles de rue (notamment devant le Franprix de la place du Colonel Fabien)
- Renforcer la collecte des encombrants et le nettoyage
- Étudier la possibilité d'avoir un point d'apport volontaire des encombrants
- Faire venir régulièrement la remorque Trimobile et organiser des opérations de vide-caves
- Installer un urinoir devant l'espace Farabi
- Mettre en place une campagne de sensibilisation à la propreté en lien avec les associations
- Prévoir des opérations de verbalisation sur les lieux identifiés comme points noirs de la propreté
- Retravailler le rôle de la Régie de quartier, par exemple sur les signalements sur l'application Dans Ma Rue
- Organiser un point de collecte des sapins de Noël
- Réparer les bancs du canal St-Martin
- Organiser un programme avec les commerçants sur la gestion des déchets (réduction à la source des déchets, consigne...)
- Prévoir une marche exploratoire dans le cadre de la démarche Territoire Zéro Déchet
- Demander aux bailleurs sociaux de faire de la prévention auprès des prestataires de chantier
- *Question : quel arrondissement gère la propreté sous le métro Jaurès au croisement entre l'avenue Secrétan et le quai de Valmy ?*

### **Propositions d'actions citoyennes**

- Organiser une campagne participative de nettoyage des pieds d'arbres
- Mettre en place des actions de sensibilisation à la propreté dans le quartier

## Table thématique : **ÊTRE JEUNE DANS LE QUARTIER**

---

**Intervenants ressources** : Isabelle Dumoulin, Adjointe à la Maire du 10<sup>e</sup> déléguée à la Jeunesse, aux Seniors et à la Solidarité entre les générations / Camille Legault, Directrice du développement de la Vie Associative et Citoyenne / Joshué Legros, Cofondateur de l'association Come On Son.

### **Constats**

- Le public jeune ne peut être considéré de façon homogène, comme un groupe unique : par exemple, autour de la question du genre, l'espace public est marqué par une utilisation différenciée des jeunes filles et des jeunes garçons, les garçons étant souvent plus nombreux dans l'espace public, au détriment des filles. Différentes tranches d'âge sont également à considérer, entre un public adolescent et de jeunes adultes.
- Pour les participants, les jeunes ont un ancrage local fort dans le quartier, mais manquent d'espaces dans lesquels se réunir. Ils relèvent également que les horaires d'ouverture de certains espaces (type TEP) ne sont pas toujours adaptés aux usages des jeunes.
- Il est également relevé que, malgré les nombreuses associations présentes dans le quartier, les jeunes ne sont pas bien informés des activités et dispositifs qui leur sont dédiés. Par ailleurs, il semblerait que lorsque les jeunes participent à certaines activités ou s'insèrent dans certains dispositifs (type accompagnement à la recherche d'emploi) un suivi dans le temps ne soit pas toujours assuré, ce qui contribue à rompre la confiance des jeunes envers les structures.
- Les participants ont l'impression que les jeunes et les aînés ne se côtoient pas et évoluent chacun dans leur sphère. Il y a un manque de communication intergénérationnelle.

### **Questions/demandes à la Mairie**

- Élargir les horaires d'ouverture du TEP de la GAB en soirée
- Permettre la création d'un espace dédié aux jeunes au sein de la GAB, type Maison des jeunes, qui serait un point central pour leur permettre d'accéder à de l'information, des ateliers, des dispositifs d'aide...
- Mettre en place des actions de médiation, aller à la rencontre des jeunes là où ils se trouvent afin de leur donner envie de fréquenter des lieux qui leur sont dédiés.

### **Propositions d'actions citoyennes**

- Organiser un forum ou un espace de rencontre spécifique dédié aux jeunes, une à deux fois par an, qui permette de leur donner vraiment la parole, de mettre en place un suivi régulier des actions qui seraient entreprises, dans le but notamment de rétablir les liens de confiance avec eux.
- Organiser des journées dédiées, autour d'activités qui permettent de valoriser les compétences des jeunes (par exemple une journée beauté autour de la coiffure, manucure, maquillage, soins... ; un tournoi sportif...)

## Table thématique : **SOLIDARITÉS**

---

**Intervenantes ressources** : Sylvie Scherer, Adjointe à la Maire du 10<sup>e</sup> déléguée aux affaires sociales, aux Solidarités, à la Lutte contre les inégalités et contre l'exclusion / Nathalie Ziady, Directrice du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris pour le 10<sup>e</sup>

### **Constats**

- L'espace public est saturé
- Il y a 38 distributions alimentaires
- Le nombre d'urinoirs et de toilettes est insuffisant au niveau du couvent des Récollets

### **Questions/demandes à la Mairie**

- Dans une situation particulière comme la pandémie, comment proposer ponctuellement des services (en dehors de l'institutionnel et du bénévolat de long cours) et en demander, notamment pour les étudiants, les mères en télétravail ou les personnes âgées ?

## Table thématique : **MOBILITÉS**

---

**Intervenants ressources** : Pauline Joubert, Adjointe à la Maire du 10<sup>e</sup> déléguée à l'aménagement de l'espace public et à la coordination des travaux /

### **Constats**

- Les participants partagent le constat de l'étroitesse des trottoirs rue du Terrage, liée notamment à l'existence de places de stationnement des deux côtés de la rue, qui oblige les piétons qui se croisent à descendre sur la chaussée.
- La construction d'un hôtel de 180 chambres au croisement de la rue du Terrage et de la rue du Faubourg Saint-Martin inquiètent les habitants qui s'interrogent sur la gestion des flux de circulation liée à cette nouvelle activité (logistique, livraison, véhicules de chantier, cars touristiques).
- Les participants s'inquiètent de l'impact du projet de centre commercial sur la circulation dans le quartier.
- Pour les participants, les aménagements de circulation sur le canal St Martin ont entraîné des problèmes d'accès au parking et aux immeubles notamment pour les personnes à mobilité réduite, les obligeant à faire des détours.
- Les participants partagent un sentiment d'insécurité en tant que piétons par rapport aux cyclistes. Ils indiquent que la cohabitation avec les cyclistes est particulièrement dangereuse pour les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite.

- Il y a un manque ressenti par les usagers et habitants de pistes cyclables ou de mise en visibilité des pistes cyclables notamment rue de la Grange-aux-Belles, rue des Écluses Saint-Martin, avenue Claude Vellefaux, place du Colonel Fabien.
- De manière générale, les participants trouvent que la signalisation n'est pas satisfaisante et en mauvais état : les bandes sont effacées, les panneaux indicateur pas toujours présents.
- Selon les participants, les cyclistes ne sont pas assez verbalisés lorsqu'ils grillent les feux rouges. Au croisement de la rue de Lancry et du quai de Valmy, beaucoup de cyclistes ne s'arrêtent pas.
- Les participants estiment problématique l'absence de place de stationnement rue de l'Hôpital Saint-Louis.
- L'application Dans Ma Rue qui permet de signaler des anomalies dans l'espace public et d'avoir un suivi sur leur traitement n'est pas pleinement satisfaisante. Certains participants notent que les anomalies signalées sont marquées comme réglées alors que ce n'est pas le cas. Selon les habitants, il faudrait améliorer le suivi des problèmes soulevés par les habitants.

### **Questions/demandes à la Mairie**

- Quels seront les impacts de la construction du centre commercial de la Gare du Nord sur la circulation dans le quartier ?
- Pourquoi le pont de Lancry est-il fermé ?
- Comment rétablir la circulation des voitures, au moins pour les riverains, sur le pont tournant ?
- Est-il possible de mettre en place un bus ou une navette le long du canal ou rue de la Grange-aux-Belles ?
- Verbaliser les cyclistes qui grillent les feux rouges sur le canal, notamment à l'angle Lancry/Valmy
- Pourquoi les flux piétons ont-ils été neutralisés dans le nouveau plan de circulation aux angles Jemmappes/Grange-aux-Belles et Jemmappes/Alibert ?
- Quel est le calendrier des prochaines phases d'aménagement du canal ? Quel est le plan de circulation prévu sur la phase 2 ? Quel sera le niveau d'information et de consultation des habitants sur l'évolution du plan de circulation ?
- Comment les riverains peuvent-ils accéder à leur domicile quai de Valmy (par exemple au n°18) les dimanches lorsque le quai est fermé à la circulation ?
- Quel est le calendrier et le projet final d'aménagement de la place du Colonel Fabien ?
- Une meilleure information descendante de la Mairie

### **Propositions d'actions citoyennes**

- Organiser une marche exploratoire pour améliorer la cohabitation entre les modes de déplacement (piétons, vélos, voitures...)
- Relancer le projet Décabus (projet de navette inter quartiers dans le 10<sup>e</sup>).



## CONCLUSION

La réunion donnera lieu à un compte-rendu détaillé des échanges auquel la Mairie du 10<sup>e</sup> répondra avant la rencontre publique suivante.

En parallèle, les participants sont invités à se porter volontaires pour travailler sur le futur fonctionnement du Conseil de quartier.